

Colle objet à parquet STP 1-C

UZIN MK 160

Colle dure-élastique destinée à la pose d'un parquet multiplis

DOMAINE D'APPLICATION PRINCIPAL :

- ▶ parquet multiplis

APPROPRIÉ SUR / POUR :

- ▶ une chape ciment, chape sulfate de calcium ou béton
- ▶ du nouveau panneau de particules P4 - P7 ou OSB 2 - OSB 4, bien vissé.
- ▶ un ragréage adapté au parquet multiplis
- ▶ un sol chauffé par circuit d'eau régulé



AVANTAGES / PROPRIÉTÉS DU PRODUIT :

UZIN MK 160 est facile à appliquer et, durcissant à l'humidité, sa prise est rapide. Les traces de colle se laissent éliminer et assurent ainsi la base pour une pose rapide et propre d'un parquet multiplis. Pour usage en intérieur.

- ▶ facile à étaler
- ▶ très bonne tenue du sillon
- ▶ colle dure-élastique selon ISO 17 178
- ▶ possibilité d'éliminer les résidus de colle sur le parquet



CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE :

Emballage	seau plastique
Conditionnement	16 kg
Tenue en stock	min. 12 mois
Couleur	beige clair
Consommation	1000 - 1200 g/m ²
Temps d'application	20 - 25 minutes *
Temp. min. de mise en oeuvre	15 °C au sol
Sollicitable	après env. 24 heures*
Ponçage	après env. 36 heures*

*à 20°C et 65% d'humidité relative de l'air



DOMAINE D'APPLICATION ÉLARGI :

- ▶ Planchette
- ▶ Mosaïque
- ▶ Lamelle sur chant

PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être sain, porteur, sec, non fissuré, propre et exempt de toute substance (saleté, huile, graisse) pouvant nuire à l'adhérence. Contrôler le support conformément aux normes et notices en vigueur et signaler tout défaut.

Une chape ciment ou sulfate de calcium doit être poncée et soigneusement aspirée. Éliminer toute couche réduisant l'adhérence ou instable, par ex. agent de décoffrage, résidu de colle, de masse de ragréage, de revêtement ou de peinture, etc. par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage. Aspirer soigneusement les débris et poussières. Sur un support normalisé, sec (chape ciment, chape préfabriquée) et apte à recevoir du parquet, il est possible de renoncer au primaire. Par contre, appliquer le primaire UZIN PE 414 BiTurbo sur une chape sulfate de calcium, une chape ciment accélérée, une chape ciment rapide, un sol chauffé, comme une construction de chape spéciale, ou consulter le service technique.

Observer les fiches techniques des produits utilisés.

MISE EN ŒUVRE :

1. Avant utilisation, acclimater la colle à la température ambiante. Après ouverture, retirer le film de couverture et enlever la peau qui a pu se former, ne pas mélanger.
2. Étaler la colle régulièrement sur le support avec une spatule dentée adéquate (voir "tableau de consommation"). N'étaler que la colle qui peut être revêtue durant le temps de pose. Afficher les éléments de parquet dans le lit de colle frais et bien presser. Veiller au mouillage intégral du dos du parquet.
3. Éliminer les traces de colle encore fraîches avec les Lingettes de nettoyage UZIN Clean-Box. Les résidus de colle durcis ne pourront être éliminés que mécaniquement.

CONSOMMATION :

Parquet type	Denture	Consommation*
parquet multiplis	B11	1000-1200 g/m ²

*à 20 °C et 65 % d'humidité relative, seau de colle acclimaté.

IMPORTANTES DIRECTIVES :

- ▶ Durée de stockage min. 6 mois en emballage d'origine, au sec et à température modérée. Résiste au gel jusqu'à - 25 °C. Refermer soigneusement et hermétiquement un emballage ouvert et en utiliser le contenu rapidement.

- ▶ Mise en œuvre idéale entre 18 et 25 °C, température du support supérieure à 15 °C et humidité relative inférieure à 65 %. Basse température et faible humidité prolongent, haute température et forte humidité raccourcissent le temps de pose, de prise et de séchage.
- ▶ Lors de la pose d'éléments de grand format, veiller à une parfaite planéité du support, le cas échéant, respecter les directives du fabricant.
- ▶ Pour un ragréage, l'épaisseur minimale est de 2 mm.
- ▶ Dans le cas d'un support ragréé, s'assurer que la masse de ragréage est bien sèche.
- ▶ La sous-construction d'un sol en bois doit être sèche. Pour une ventilation / aération suffisante, retirer la bande de rive existante ou installer une plinthe spéciale ventilée.
- ▶ Respecter le taux d'humidité du bois admis.
- ▶ En fonction du type de parquet, de l'essence de bois et de la taille de la pièce, respecter un espace suffisant et régulier au niveau des éléments structurels verticaux.
- ▶ Lorsque les taux d'humidité du bois et de l'air répondent aux normes et que l'acclimatation du parquet est adéquate, le ponçage et le traitement de surface peuvent intervenir après 36 heures, par ex. avec les produits Pallmann adaptés (www.pallmann.net).
- ▶ Les règles généralement admises de la branche et de la technique pour la pose de revêtements de sol, ainsi que les normes nationales en vigueur, sont à prendre en compte (par ex. EN, DIN, VOB, SIA, etc.). Les normes et fiches techniques suivantes sont applicables et font l'objet d'une attention particulière:
 - DIN 18 356 „Travaux de parquet", Ö-Norme B 5236
 - TKB/FCIÖ „Collage de parquet"
 - Notice de l'Association centrale de l'industrie allemande du bâtiment (ZDB) „Revêtements de sol souples, revêtements de sol textiles et parquets sur sols chauffants".
 - TKB/FCIÖ „Évaluation et préparation du support pour les travaux de revêtement de sol et parquet"
 - Notice BEB „Evaluation et préparation du support"

AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX :

- ▶ Sans solvant, contenant du méthoxysilane
- ▶ EMICODE EC 1 PLUS – À très faible émission

COMPOSITION :

Prépolymères à terminaison silane, charges minérales, additifs.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Sans solvant. Contient du méthoxysilane. Ininflammable. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Lors du processus de prise, du méthanol se dégage. Pendant la mise en œuvre, une bonne aération des locaux et l'usage des gants de protection est recommandée. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau, et consulter un médecin. Observer les descriptions

de danger / consignes de sécurité portées sur l'étiquette de l'emballage et la fiche de données de sécurité.

ÉLIMINATION :

Rassembler si possible les restes de produit et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Recyclage possible des emballages totalement vidés et grattés. Élimination spéciale des restes de produit liquide et des emballages contenant des restes de produit liquide. Élimination des emballages contenant des restes de produit durci avec les déchets de chantier. Rassembler les restes de produits, laisser durcir puis éliminer avec les débris de chantier.